



# ses

**Syndicat de l'enseignement du Saguenay (CSQ)**

895, rue Bégin, Chicoutimi (Québec) G7H 4P1

Téléphone : 418 549-8523 Télécopieur : 418 549-9966

ses@lacsq.org

www.sessaguenay.net

6 février 2019 ■ Vol. 47 # 12

## MOT DE LA PRÉSIDENTE



La Centrale des syndicats du Québec (CSQ) a décidé d'aller en appel d'offres pour nos assurances collectives. C'est l'occasion d'apporter quelques changements dans le contenu du régime. Un sondage est présentement en ligne. Nous vous invitons donc à participer à cette consultation. Vous avez tous les détails à la page suivante.

Nous avons travaillé avec plusieurs personnes déléguées afin d'émettre un avis à la Commission scolaire sur la *politique pour promouvoir la civilité et pour prévenir et contrer la discrimination, le harcèlement et la violence au travail*. Leur éclairage a été précieux, ce qui nous a permis de transmettre à la Commission scolaire la façon dont cette politique a été reçue, la philosophie derrière ainsi que les appréhensions et les suggestions, et ce, afin d'en améliorer le contenu.

Au niveau local, nous sommes à travailler sur nos modes de communication. Pour ce faire, nous faisons appel à une firme spécialisée. Nous allons, dans un premier temps, changer le logo du SES. Aussi, nous organiserons un lancement officiel, où vous serez invité à une activité festive. À suivre...

Pour la deuxième phase de consultation, nous prévoyons faire une tournée des établissements. Nous communiquerons avec votre personne déléguée pour prendre rendez-vous.

*Aline Beaudoin*

Aline Beaudoin, présidente

# CONSULTATION LIÉE À L'APPEL D'OFFRES EN ASSURANCE COLLECTIVE

## Invitation

La Centrale des syndicats du Québec entame un processus d'appel d'offres. Dans ce cadre, une opération de consultation est déployée pour vous permettre de vous exprimer à l'égard du contenu du régime d'assurance.

Nous vous invitons à visiter le site de la campagne de consultation : [assurances.lacsq.org](http://assurances.lacsq.org).

Vous pourrez non seulement y trouver le lien Web pour vous prononcer sur le contenu du régime, mais aussi des renseignements utiles. Pour accéder à la consultation, vous aurez besoin de votre adresse courriel et de votre code de syndicat qui est le **Z05**. Vous recevrez par courriel un code d'inscription afin de pouvoir répondre au questionnaire électronique de la consultation.

Remplir ce questionnaire, c'est se donner la chance d'avoir un régime d'assurance à notre image!



En espérant recevoir vos réponses en grand nombre!

## LISTE D'ANCIENNETÉ

La liste d'ancienneté a été envoyée dans les écoles et les centres pour vérification. Chaque enseignante ou enseignant régulier temps plein doit vérifier les changements qui s'y retrouvent quant à leur scolarité, leur expérience et leur ancienneté.

Normalement, seules les corrections concernant la période entre le 30 juin 2017 et le 30 juin 2018 peuvent être effectuées. À la suite de la période de vérification, aucune correction ne pourra être faite à la liste d'ancienneté.

Si vous considérez qu'une erreur s'est glissée dans votre dossier, il est très important d'en avertir votre Syndicat et le Service des ressources humaines avant le 11 février 2019. Également, si on ne vous a pas demandé de faire cette vérification, informez-vous auprès de votre direction ou de votre personne déléguée.

## REÇU POUR FINS D'IMPÔT ET SSQ

Les personnes adhérentes au régime d'assurance collective SSQ peuvent se procurer gratuitement le « Reçu pour fins d'impôt (frais médicaux) » sur lequel on retrouve le montant total des frais réclamés ainsi que celui des frais remboursés, le tout selon la période demandée.

Pour ce faire, la demande doit être faite par l'intermédiaire du site « Accès | Service aux personnes assurées » de la SSQ. En accédant au site, vous devez d'abord vous connecter avec votre identifiant et votre mot de passe et suivre les étapes suivantes : sélectionner l'onglet Documents et, par la suite, « Relevé pour fins d'impôt ». Ce service est accessible aux personnes qui sont déjà inscrites aux services automatisés offerts par la SSQ.

Les personnes qui ont été absentes du travail en cours d'année et qui ont payé les primes admissibles directement à la SSQ pour leur période d'absence, doivent soumettre une demande verbale ou écrite à la SSQ pour obtenir gratuitement un relevé de primes pour ladite période. Cependant, on se rappelle que le relevé 1 et le feuillet T4 émis par leur employeur feront état des primes payées par prélèvement sur leur paie, s'il y a lieu.



**OBTENIR UN RELEVÉ POUR FINS D'IMPÔT  
RIEN DE PLUS SIMPLE!**

Rendez-vous au [ssq.ca/acces](https://ssq.ca/acces)

**SSQ** Groupe financier

## NOUVELLE PERSONNE « RÉGULIER TEMPS PLEIN » LA SUITE...

La Commission scolaire a procédé à l'octroi d'un nouveau contrat régulier temps plein. M. Charles Boily, en mathématiques, est maintenant en voie d'acquisition de sa permanence.

Le nombre de nouvelles personnes ayant obtenu un poste régulier temps plein cette année passe maintenant à 26.

# NÉGOCIATION NATIONALE, 1<sup>ÈRE</sup> PHASE DE CONSULTATION

La Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE) a procédé à sa première phase de consultation, en octobre et novembre derniers, en lien avec la prochaine ronde de négociation. Pour le SES, cette consultation s'est tenue lors de cinq rencontres dans les milieux. On se rappelle que celle-ci consistait à vérifier votre adhésion aux constats énoncés par la FSE, soit que la prochaine négociation devrait essentiellement porter sur un nombre restreint d'éléments inclus dans les enjeux suivants :

- La lourdeur et la complexification de la tâche;
- La précarité et l'entrée dans la profession;
- Les conditions salariales.

La réponse a été « oui » à 97 % sur un nombre de répondants de près de 10 000 enseignantes et enseignants.

Concernant la lourdeur et la complexité de la tâche, de nombreux commentaires et suggestions des membres portaient principalement sur les règles de formation de groupe, les ÉHDAA et le manque de temps. Pour la précarité et l'entrée en profession, plusieurs thèmes sont revenus, soit la difficulté des groupes, la composition des tâches et les mesures d'appui.

Maintenant, quelle sera la suite? Si la première phase de consultation a clairement indiqué l'adhésion des membres aux constats qui leur étaient présentés, la FSE, avec les commentaires reçus et les différents groupes de discussion tenus à divers endroits au Québec, mettra maintenant en branle la deuxième phase de consultation. Lors du Conseil fédéral du 13 au 15 février prochains, vos représentants du SES adopteront le prochain cahier de consultation, consultation qui se tiendra dans les semaines suivantes. On vous tient au courant!

Bonne semaine des enseignantes et des enseignants!

3 au 9 février 2019

## Saviez-vous que...

La semaine des enseignantes et enseignants en est à sa **25<sup>e</sup> édition** cette année.

En effet, c'est en 1994 que le ministère a créé cette semaine, afin de valoriser le travail exceptionnel du personnel enseignant.

Il est important de souligner l'engagement des personnes qui travaillent à la réussite éducative des québécois et québécoises de tous âges.

Cette année le thème est : *Merci!*

